



ASSOCIATION DES RIVERAINS DE L'AÉROPORT DE GENEVE

PV de l'Assemblée Générale de l'ARAG le mardi 6 février 2018 à 19h au Carnotzet, 17 rampe de Chouilly, complexe communal de la Mairie, 1242 Satigny

Présents, Comité: Adler Denise (DA), Gerard Michael (MG), Borgeaud Jean-Daniel (JDB), Lindup Nigel (NL), Piotton Claude (CP), Rosset Alain (AR), Stalder Jean-Pierre (JPS). (PV : DA et NL)

Membres: Chaix Mathilde, Chaudieu Anne, Delwart Janine, Favre Marianne, Foster Timothy, Fracheboud Bernard, Franck Marie-Caroline Perréard, Golay Edmond, Golay Rolande, Hayoz Reynald, Karrenbrock Gesche, Killisch Jeanne-Marie, Mauron Pascal, Perrenoud Denis, Robert-Nicoud Anne, Stamm Jean-Pierre, Tchamkerten Jolanka, van Horck Rebecca, Widmer Jean-Pierre, Zumstein Werner.

Non-membres: Escalle Marie-France, Marchard Catherine.

Excusés : les représentants des communes de Bellevue, Collex-Bossy et Satigny ; Philippe Bossy, Maire de Satigny, Cédric Lambert, Maire de Versoix, Jean-François Bouvier, Skander Chahlaoui, Henri Desbiolles, Philippe Dugerdil, Pierre Dupanloup, Félicien Fleury, Monique Lanier, Jeannette et François Ricci, Georges Ryser, Béla Szilagyi, Olivier Zimmermann, Marcel Zingre.

La séance est ouverte à 19h04

1. NL remercie la commune de Satigny pour son accueil et excuse ses représentants qui sont en séance de conseil municipal.

Adoption de l'ordre du jour

2. NL propose d'ajouter deux points à l'ordre du jour : point 1, «Adoption de l'ordre du jour» et point 2, «PV de l'AG précédente».
3. L'ordre du jour modifié est adopté.

PV de l'AG précédente

4. Le PV de l'AG 2017 est adopté.

Rapport d'activité pour l'année 2017 et perspectives 2018, M. Nigel Lindup, Président (cf rapport en annexe)

5. Le rapport d'activité ayant déjà été distribué avec la convocation, NL en fait un résumé. En outre il attire l'attention sur la nécessité d'encourager les élues municipales et élus municipaux d'envoyer à l'OFAC une prise de position sur le PSIA exprimant, au niveau officiel, les soucis des riverains. Le délai pour les communes est le 16 mars 2018. Dans le contexte des élections 2018, il rappelle également l'utilité d'assister aux réunions des partis et de questionner les candidats et les candidates sur leurs opinions au sujet du développement de l'aéroport.
6. Il remercie le comité qui a été très actif. Il remercie en particulier Jean-Pierre Stalder qui démissionne. Ce dernier a été très engagé et n'a pas hésité à interpeller les responsables.

Rapports du trésorier et des vérificateurs de comptes pour l'exercice 2017

7. **M. Claude Piotton** rend un hommage à M. Armand Rolfo, ancien vérificateur aux comptes, décédé au cours de l'année.
8. Il lit son rapport et remercie Madame Rolande GOLAY et Monsieur Marcel ZINGRE qui ont vérifié les comptes.
9. **Mme Golay** lit le rapport des vérificateurs de comptes et propose d'accepter les comptes.

Questions et remarques au sujet des rapports:

- Est-ce que la commune du Grand-Saconnex a cotisé à l'ARAG ? Non.
 - Il est important de prendre contact avec les autorités municipales. Est-ce qu'une lettre a été envoyée aux communes pour expliquer ce que fait l'ARAG ? Réponse: Non, par contre, le Président a envoyé un message à chaque commune, par le biais des formulaires de contact sur leurs sites Web, les encourageant de répondre au PSIA.
 - Il serait utile de comprendre pourquoi les communes concernées ne soutiennent pas davantage l'ARAG.
10. Les comptes pour l'exercice 2017 sont acceptés.
 11. Le Comité reçoit décharge de sa gestion pour l'année 2017

Elections complémentaires du Comité, d'un Président ou d'une Présidente, et des vérificateurs des comptes

12. Les membres suivants du Comité se représentent : Mike Gerard, Denise Adler, Alain Rosset, Jean-Daniel Borgeaud et Nigel Lindup. En outre, Madame Jeanne-Marie Killisch se présente.
13. Le Comité est élu à l'unanimité.
14. Les vérificateurs aux comptes Madame Rolande Golay et Monsieur Marcel Zingre se représentent à cette fonction.
15. Les vérificateurs aux comptes sont élus à l'unanimité.
16. NL annonce qu'il n'y a pas de candidatures pour la Présidence. Il confirme que lui n'a pas l'intention de continuer à exercer cette fonction car, comme il a déjà annoncé, il préfère assumer la fonction de webmaster pour l'année 2018. Il continuera à représenter les riverains au sein de la CCLNTA jusqu'au mois de juin 2018, mais en outre il considère qu'il a accompli le mandat qui lui a été confié en 2017, à savoir d'exercer la présidence pendant un an. Il invite les membres à s'exprimer à cet égard.
17. Une membre relève que cette année sera importante en raison de la possibilité d'une votation sur l'initiative de la CARPE. Il est crucial que l'ARAG s'exprime.
18. NL passe la parole à DA qui met en perspective une présidence collégiale exercée par le Comité.
19. JDB précise que le Comité envisage de consacrer sa prochaine réunion à définir un fonctionnement. Il a été envisagé par exemple que, en ce qui concerne le fonctionnement interne, les membres organisent tour à tour les séances. Une autre idée était une co-présidence.

Questions et propositions individuelles

20. Une membre suggère d'envoyer un questionnaire aux candidats aux prochaines élections.
21. Il est remarqué qu'il serait bien que Versoix communique son projet de réponse au PSIA à l'ARAG pour commentaire.
22. Il est noté que la commune de Vernier débattrait de sa réponse au PSIA à la séance du Conseil municipal le soir même.
23. NL relève que les communes riveraines de la rive droite ont l'intention d'élaborer une position commune.
24. Un membre demande des précisions sur la cotisation de famille, le montant et combien de votes par famille. Réponse : cela sera précisé
25. Une membre fait remarquer que le numéro IBAN qui figure sur la lettre au verso de la convocation n'est pas correct, ce qui n'aide pas à faire entrer les cotisations. Réponse : Le Comité s'en excuse et promet de corriger l'erreur.
26. AR a assisté à une réunion de plusieurs communes. Les représentants des communes étaient très impliqués et ont posé des questions claires et précises. Cependant, les représentants du canton, de l'OFAC et de l'aéroport ont persisté dans leur option tout économique. Les élus municipaux se demandent s'ils seront entendus.

La séance est close à 19h48.

Annexes disponibles sur demande : rapports du président, du trésorier, des vérificateurs aux comptes